

# Mélanie DAMBRAS

*Mélanie DAMBRAS, récemment lauréate du concours de l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature), présente son parcours.*

**Vous venez de réussir le prestigieux concours de l'ENM. Pouvez-vous nous décrire les étapes de votre parcours qui vous ont permis d'être admise dans cette Ecole ?**

J'ai obtenu une licence en droit privé à l'Ecole de Droit de Clermont-Ferrand, je me suis ensuite orientée vers un Master Droit des Administrations et de la Justice puis un Master Carrières Judiciaires toujours au sein de l'Ecole de Droit de Clermont-Ferrand. A la suite de l'obtention de mon Master, je souhaitais approfondir les matières du concours et surtout maîtriser la méthodologie propre aux épreuves du concours de l'Ecole Nationale de la Magistrature, raison pour laquelle je me suis tournée vers une prépa privée à distance qui m'a permis de revoir les fondamentaux et de comprendre les attentes des correcteurs du concours. En parallèle de cette année de préparation, j'ai eu la chance de travailler au sein du Tribunal de Grande Instance de Roanne en tant qu'assistante de justice. Cet emploi m'a permis de prendre conscience du quotidien des magistrats et a accru ma motivation pour passer le concours, c'est également une façon de réviser le concours autrement ce qui est appréciable.

**Vous êtes issue du Master Carrières Judiciaires. En quoi cette formation vous a-t-elle été utile pour passer et réussir le concours ?**

Le Master Carrières Judiciaires a dans un premier temps été très utile pour les épreuves écrites. En effet, ce Master couvre le programme du concours ce qui m'a permis d'aborder les épreuves avec plus de sérénité car je les maîtrisais déjà en grande partie. Par ailleurs, les étudiants du Master Carrières Judiciaires ont la possibilité de rédiger un mémoire or cela m'a été très utile. J'ai pu apprendre à travailler seule et à faire des recherches facilitant ainsi mon année de préparation. J'ai également appris à organiser mes idées, à être synthétique, améliorer ma syntaxe et mon orthographe, autant de points très appréciés par les correcteurs du concours.

Dans un second temps, le Master Carrières Judiciaires m'a aidée pour les épreuves orales du concours. En effet, ce Master prévoit une épreuve dite de "grand oral" sur le thème des libertés fondamentales, ainsi qu'un concours d'éloquence. Ces diverses épreuves m'ont permis de développer mon aisance à l'orale et d'aborder l'étape des oraux de façon sereine et préparée.

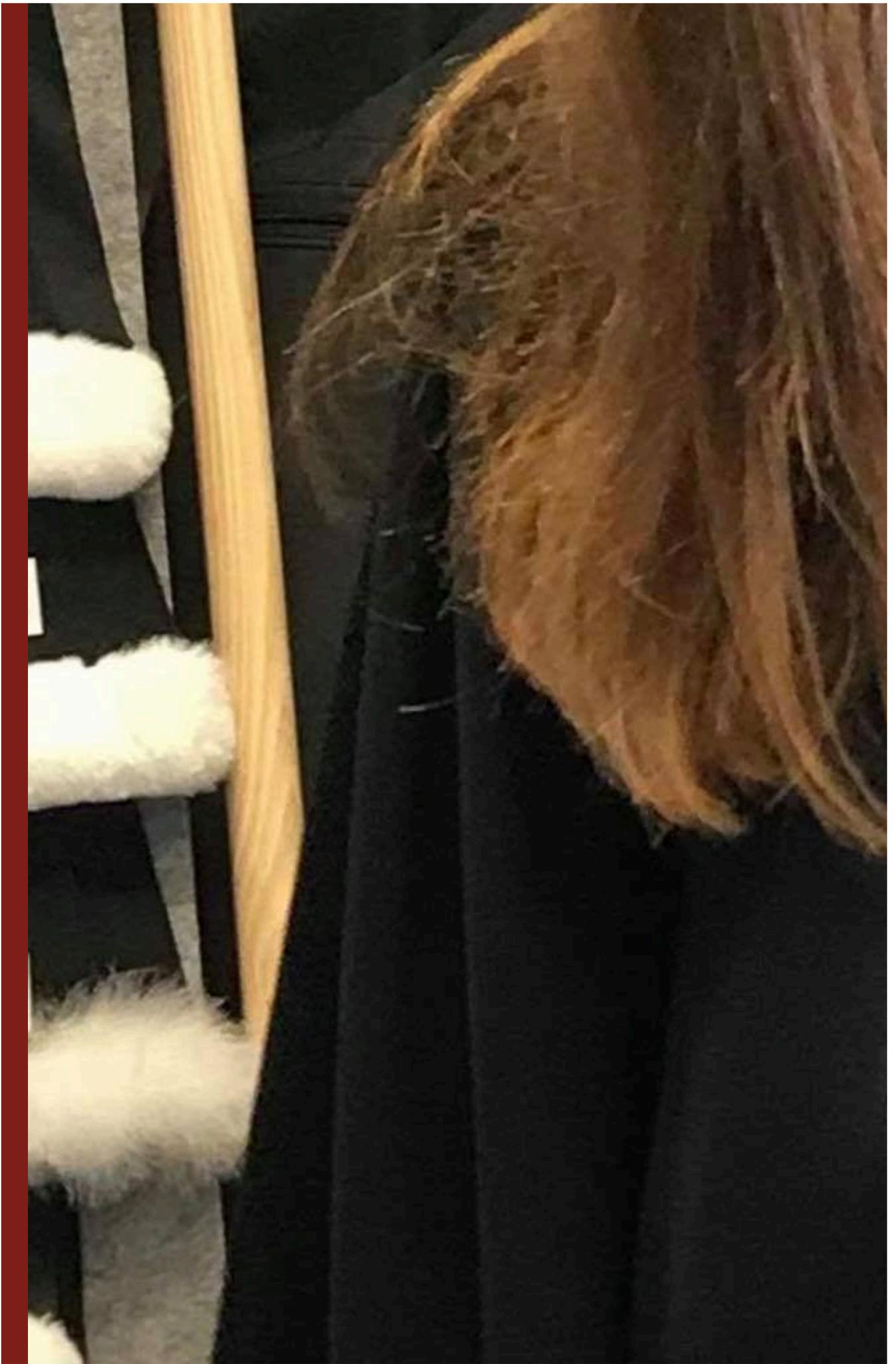
### Quels conseils donneriez-vous à un étudiant qui souhaite devenir magistrat ?

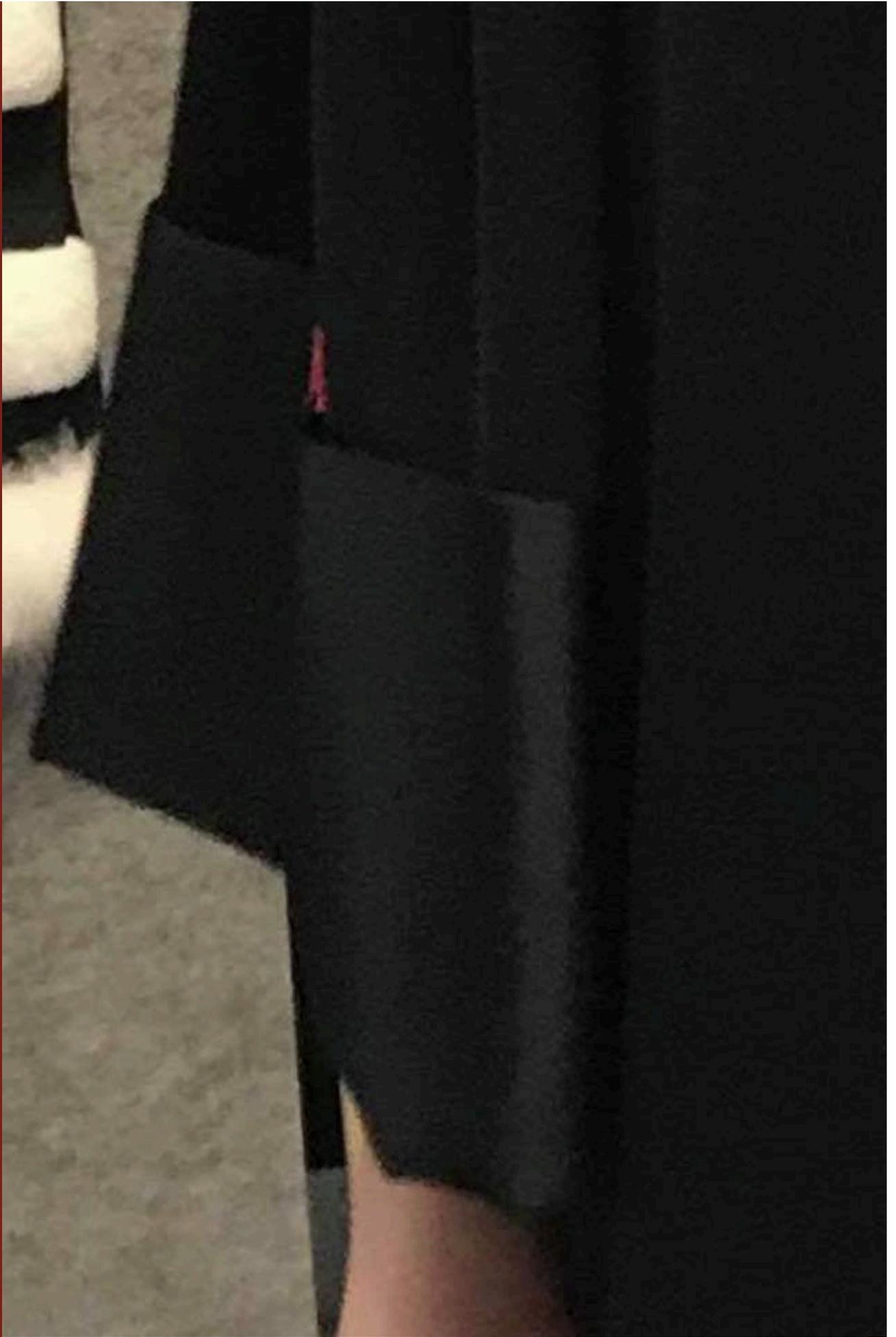
Je pense que le plus important pour aborder ce concours, c'est la motivation. En effet, j'ai personnellement commencé à préparer le concours en septembre 2018 pour passer le grand oral, ma dernière épreuve, en décembre 2019 soit un an et trois mois exclusivement dédiés à ce concours. C'est un concours très exigeant et surtout très long à préparer. Dans ces circonstances, la motivation me paraît essentielle pour aller au bout de toutes les épreuves imposées. Elle est d'autant plus importante que le programme est très vaste et l'on peut facilement se sentir découragé par la masse de connaissance requise. Je pense que lorsque l'on prépare le concours, il est important d'être curieux, d'approfondir les points du programme qui nous intéressent le plus afin de se démarquer des autres et de prendre plaisir à travailler.

Enfin, je pense qu'il est important d'avoir eu une expérience plus ou moins longue en juridiction, que ce soit par le biais de stages ou en travaillant en tant qu'assistant de justice. Cela est très apprécié par le jury du concours et permet également de voir comment sont appliqués en réalité les principes et les règles de droit que l'on a appris durant nos études.

Mélanie DAMBRAS







<https://droit.uca.fr/actualites/melanie-dambras>(<https://droit.uca.fr/actualites/melanie-dambras>)